

CESMM 2025

En vigueur à compter du 1er juin 2025

- Cotisation annuelle incluant la licence FMAS 95 €
- Cotisation annuelle membre sympathisant 45 €
- Plongée à l'unité membre club équipé 33 € (+ 10 € pour Nitrox)
- Plongée à l'unité non membre équipé 50 € (+ 10 € pour Nitrox)
- Plongée participative à l'unité non membre équipé 35 € (+ 10 € pour Nitrox)
- Carnets réservés aux membres et valables un an à compter de la date de la première plongée :
 - 10 plongées 308 € + 1 gratuite
 - 5 € par plongée : Supplément «Nitrox bloc fond» pour membres avec carnet
- Baptême 60 € (Tarif dégressif pour groupes à partir de 5 personnes: 55 € par personne)
- Plongée Technique & Passerelle (PADI-CMAS) 55 € par plongée
- Formations (Adhésion club et licence FMAS obligatoires) :
 - N1 - (6 plongées) 345 € (carte de niveau incluse)
 - N2 - Plongeur équipé 440 € (10 plongées, carte de niveau incluse)
 - N2 - Plongeur non-équipé 530 € (10 plongées, carte de niveau incluse)
 - N3 + RIFAP 550 € (10 plongées, carte de niveau incluse)
 - Nitrox base 170 € (carte de niveau incluse)
 - Nitrox confirmé 335 € (carte de niveau incluse)
-  **NEW !!!** • PP1 - Plongeur Photographe Niveau 1 (5 plongées) 275 € (carte de niveau incluse)
- Gonflage bloc air membre gratuit
- Gonflage bloc air non-membre 10 € par gonflage
- Gonflage Nitrox (Adhésion Club obligatoire) :
 - Nitrox Nx30 bloc 12 ou 15 litres : 10 €
 - Nitrox Déco : 0.03 € par litre d'oxygène
- Location bloc Déco S40 Nx70 (avec détendeur + manomètre + gaz) 15 € par plongée
- Location caisse de rangement du 1er janvier au 31 décembre 60 € selon disponibilités
- Carnet « Log book » 10 €

RAJOUTER 10 € par plongée si location de matériel quel qu'il soit.

GP et DP conditions particulières, voir avec bureau du CESMM ou chef de centre.